

tenue sous la présidence de Monsieur CHARVIN, assisté(e)
de Monsieur LAURANSON et Monsieur GOURSAUD, Conseillers
En présence de Madame LORRIAUX, Rapporteuse publique
Madame SALSMANN, Greffière

13 heures 45

01)	DOSSIER N° 2600311	RAPPORTEUR: Monsieur Mathieu LAURANSON
Titre de l'affaire Annulation de la décision portant refus de séjour et OQTF à un ressortissant Algérien		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	SCP LAFONT & ASSOCIES (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT	
02)	DOSSIER N° 2600349	RAPPORTEUR: Monsieur Mathieu LAURANSON
Titre de l'affaire Annulation de la décision portant refus de séjour et OQTF à une ressortissante Algérienne		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	GREGONE-MBOMBO Passion (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES PYRENEES ORIENTALES	
03)	DOSSIER N° 2600376	RAPPORTEUR: Monsieur François GOURSAUD
Titre de l'affaire Annulation de la décision portant refus de séjour vie privée et familiale assorti d'une OQTF avec délai pour un ressortissant Marocain.		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	BIDOIS (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE L'AUDE	

13 heures 45

04)	DOSSIER N° 2600386	RAPPORTEUR: Monsieur François GOURSAUD
-----	--------------------	--

Titre de l'affaire Annulation de la décision portant refus de séjour vie privée et familiale assorti d'une OQTF avec délai pour un ressortissant Algérien.

Nom des parties

Demandeur Monsieur X

Défendeur PREFECTURE DES PYRENEES ORIENTALES

Représentants des parties

Maître JARRAYA Mohamed

Arrêté le 10/07/2026

Le vice-président : J. Charvin